

prospectus, et si souvent mensongères : OMNIS HVMANITAS, OMNIA COMMODA PRAESTANTVR ; comme des annonces modernes diraient : « Tout ce que les amateurs peuvent désirer. » MORE VR-BICO est une expression qui mérite aussi d'être observée. Nul doute qu'elle ne doive s'entendre, non d'une manière générale de ce qui se faisait dans les bains des villes, mais spécialement des usages de ceux de Rome, appelée *Urbs* par antonomase chez les Latins, de même que les Grecs donnaient par excellence le nom d'Ἀστὺ à la ville d'Athènes ; et l'on peut croire que ces expressions formaient un protocole fréquemment répété sur les enseignes des provinces. Ainsi la formule A L'INSTAR DE PARIS, qu'on voit si souvent sur les enseignes dans nos départements, n'exprime point une idée nouvelle, et le noble jeu de l'oie n'est pas parmi nous la seule chose qui soit renouvelée des Grecs ou des Romains.

Dans les *acta diurna* recueillis par Vivès, on trouve mentionnées deux autres enseignes. Mais ces inscriptions, longtemps reçues avec confiance, étant regardées aujourd'hui comme suspectes, non peut-être sans raison (1), je ne les indique ici que fort légèrement et pour mémoire. L'une de ces enseignes est celle d'une hôtellerie ou cabaret, qui rappelle l'*Ursus pileatus* dont j'ai parlé plus haut : RIXA. AD. IANVM. INFIMVM. IN. CAVPONA. ET. || CAVPO. AD. VR SVM. GALEATVM. GRAVITER. || SAVCIATVS (2). L'autre est celle d'un banquier ou changeur, semblable aussi à d'autres que nous avons vu mentionnées par Cicéron et Tite-Live : Q. AVFIDIVS. MENSARIUS. TABERNAE. ARGENTARIAE. || AD. SCVTVM. CIMBRICVM. etc. (3).

Il me reste à rapporter une autre inscription qui offre à la curiosité un intérêt piquant, et qui, d'ailleurs, se rattache plus directement à mon sujet, en ce qu'elle est relative, comme celle de Septumanus, à une de ces maisons d'hospitalité mercenaire. Ce n'est pourtant pas

(1) On peut voir sur cela l'ouvrage de M. Vict. Le Clerc, *Des journaux chez les Romains*. Paris, 1838, in-8°, 2^e partie.

(2) Reines. *Syntag. inscript.* p. 340. III.—Muratori, *Nov. thes.* tom. II. p. DCX. 8.

(3) Reines. *loc. laud.* IV.—Muratori, *loc. laud.*